

Séance du 29 juin 2015
Affaires générales
Désignation des membres de la commission des marchés
Délibération n°2015/88

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etatblissement Public Foncier Nord – Pas de Calais, modifié par les décrets n°2006-1131 du 8 septembre 2006, n°2009-1542 du 11 décembre 2009 et n°2014-1736 du 29 décembre 2014 ;

Vu l'arrêté du 10 juin 1996 portant nomination du directeur de l'Etatblissement Public Foncier Nord – Pas de Calais ;

Vu la délibération n°2011/01 approuvant le règlement intérieur institutionnel de l'Etatblissement Public Foncier Nord – Pas de Calais ;

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne ;

Vu le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011 relatif aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne ;

Le conseil d'administration de l'Etatblissement Public Foncier

- Désigne les membres de la commission des marchés :

Titulaire: Jean-Yves GRANDJEAN

Suppléant: Remy STIEVENART

Titulaire: Jean-Pierre DELCOUR

Suppléant: Claude FERET

Titulaire: Bernard PINEAU

Suppléant: Christophe TIHL

Titulaire:

Suppléant:

Le directeur général, Le préfet et par délégation,
Le secrétaire général
pour les affaires régionales

Le(la) président(e)
du conseil d'administration

Marc KASZYNSKI

Pierre CLAVREUIL



REÇU LE

30 JUIN 2015

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
Nord Pas-de-Calais